



Séance du Conseil Municipal  
en date du 04 février 2025

# LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTÉES

Délibération n°1 :

« Après-midis récréatifs des vacances scolaires intermédiaires : recrutement et rémunération du personnel d'encadrement » *(article L.332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique)*

→ **adoptée**

Délibération n°2 :

« Attribution des subventions pour l'année 2025 »

→ **adoptée**

Délibération n°3 :

« Création d'un poste d'adjoint d'animation non permanent – accroissement temporaire d'activité »  
*(article L.332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique)*

→ **adoptée**

Délibération n°4 :

« Demande de fonds de concours C.A.M.V.S. - Aménagement des trottoirs Rue des Iris et Impasse des Peupliers »

→ **adoptée**

\* \* \* \* \*